



SNES S3 CLERMONT

Je résiste à tout sauf à la tentation!

La loi sur la Refondation de l'Ecole votée en juillet accroît les pouvoirs de la région. Celle-ci obtient de nouvelles compétences copartagées avec l'Etat : gestion de la carte régionale des formations, schéma stratégique des formations professionnelles initiales.

En clair, elle gère en amont du CTA l'ouverture/fermeture des sections de notre Voie Pro au sein du CCCREFP et leur emplacement physique. Ce nouveau transfert de compétences anticipé pour partie par l'Exécutif régional auvergnat ne nous satisfait pas, pas plus que les décisions prises au 1er semestre en ce qui concerne les LP du Grand Clermont. Il ne présage rien de bon quant à la place des PLP et de leurs organisations syndicales représentatives, le dialogue social s'étant transformé soit en simple consultation soit en réunions d'information, sans jamais de négociations.

En résumé, l'Exécutif régional prend la décision avec le Recteur et après on discute des modalités d'application. Il n'empêche que le silence a du mal à se faire dans les rangs des personnels de Vercingétorix, Marie Curie et Camille Claudel.

Mais il est vrai que fonctionnaires d'Etat et citoyens, nous refusons de voir les « avancées » de la décentralisation censée fluidifier la Démocratie et dynamiser notre économie. Affreux jacobins et conservateurs de surcroît, nous craignons sans doute sans raison le retour des féodalités sans contre-pouvoirs, la décentralisation ayant tellement fait ses preuves en Espagne et en Italie!

Mais la tentation est trop grande pour les élus. S'ils sont capables de réduire la toile de nos établissements, qu'en est-il du mille-feuille territorial? Décentralisons, décentralisons, il en restera toujours quelque chose : du pouvoir et des budgets pour les élus.

Au niveau national, nous réclamons toujours hausse du point d'indice et des avancées pour la Voie Pro!

Dans l'espoir d'un véritable dialogue social nous vous souhaitons, FSU et SNUEP-FSU, une bonne année 2014!

Stéphane ZAPORA, Secrétaire Académique du SNUEP-FSU Clermont-Ferrand

29 rue Gabriel Péri
63000 CLERMONT-FERRAND



DISPENSÉ DE TIMBRAGE
Clermont-Fd CDIS

Bulletin SNUEP novembre/
décembre 2013

Déposé le 03 Janvier 2014

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Supplément n°5 au bulletin 162
Du 4 octobre 2013

S
O
M
M
A
I
R
E

Page 1: Editorial

Page 2: Déclaration au CTA: Nouvelle phase de la décentralisation:

Page 3: Bilan du CTA

Pages 4 et 5 :CAPA échelons

Page 6: Devinette

Coordonnées syndicales

Nouvelle phase de la décentralisation Déclaration FSU au CTA

du 6 décembre 2013(partie Voie Pro)

La Loi 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République prévoit 2 outils de coordination de l'offre de formation professionnelle au niveau régional : **la gestion de la carte régionale des formations et le schéma stratégique des formations professionnelles initiales**. Nous attendions et redoutions l'Acte III de la décentralisation, finalement le transfert de compétences à pris la forme larvée de cette loi.

Si l'on s'interroge sur la place et l'influence du dialogue social dans l'élaboration de la première phase du schéma stratégique , on peut, en outre, s'inquiéter quant à la place dévolue jusqu'à présent au Comité Technique Académique relevant de l'Éducation nationale **dans la gestion de la carte régionale des formations professionnelles initiales**, soit nos sections de la Voie professionnelle. Nos interrogations sont d'autant plus fortes que les rejets au premier semestre dernier du schéma stratégique en CTA et en CAEN n'ont pas fait varier le Conseil régional et le Rectorat sur l'essentiel. LE CCREFP* qui s'est réuni mardi dernier n'a -t-il qu'une fonction de conseil ou devient-il décisionnaire, se substituant ainsi au CTA devenant par là même moribond?

Dans les établissements clermontois impactés par les décisions régionales et rectorales, la désillusion des personnels doublée d'une colère froide n'est pas retombée. La mobilisation du LP Vercingétorix de Romagnat est maintenant relayée par celle du LP Marie Curie de Clermont-FD. Les personnels n'entendent toujours pas les arguties d'optimisation des mètres carrés par élèves ou de cohérence de l'offre de formations.

Ils ne voient que destruction d'établissements qui fonctionnent, démantèlement des équipes pédagogiques et dégradations de leurs

conditions de travail et d'existence. Quant à l'ambition du schéma de développer plus de cohérence dans l'offre de formation, on peut toujours s'étonner du «nouveau lycée Marie Curie-Camille Claudel» estampillé lycée du bien-être et de la qualité de vie qui mélange métiers de la sûreté et de la sécurité avec esthétique et coiffure tout en faisant passer à la trappe les formations sanitaires et sociales de Marie Curie promises à être transférées au Lycée Sidoine Apollinaire !

Notre Fédération, échaudée par la première phase du schéma stratégique , relaie dans cette enceinte les inquiétudes des personnels quant à la mise en place de la seconde phase sans aucune réflexion sur l'aménagement du territoire et sur une répartition équilibrée et attractive des formations.

Enfin, malgré les avancées des services rectoraux et des chefs d'établissement en matière de transparence quant à la ventilation **des indemnités de CCF** au premier semestre 2013, les personnels souhaiteraient comprendre le détail des sommes perçues et ce afin d'éviter toute suspicion dans nos établissements. **Sur le fond, nous dénonçons toujours la généralisation des CCF chronophages et inégalitaires**. Quant aux **indemnités, elles ne peuvent se substituer au blocage pluriannuel du point d'indice dans la fonction publique et à la perte de notre pouvoir d'achat!**

Stéphane ZAPORA , Membre SNUEP-FSU au CTA, PLP Lettres-Histoire

**Le Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle (CCREFP) existe en région Auvergne depuis 2004. Ce comité réunit les représentants des services régionaux de l'Etat désignés par le Préfet de région, les élus régionaux désignés par le président du Conseil Régional, des représentants des salariés et des employeurs.*

Il prend en charge l'apprentissage dont le CFA Education Nationale et depuis juillet 2013 le schéma stratégique ainsi que l'offre de formation professionnelle en LP et LPA.

Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien!

Compte-rendu du Comité Technique Académique du 6 décembre 2013

Grand Clermont

Lors du CTA, nous sommes longuement revenus sur le schéma stratégique du Grand Clermont.

Mme le Recteur nous a déclaré que les personnels de Marie Curie étaient décisionnaires quant au transfert de leur EPLE, le projet d'urbanisme ayant été présenté le 21 novembre à l'établissement. Mais des interrogations auxquelles il n'y a pas eu de réponses restent entières :

- Sous quelle forme les personnels seront-ils maîtres de leur destin?
- Cette décision remet-elle en question le schéma voté au Conseil Régional d'Auvergne en juin 2013?

Néanmoins les transferts de Vercingétorix et Camille Claudel restent d'actualité.

Nous sommes intervenus pour dire que cette méthode si elle est respectée dans le fond et la forme soit une consultation préalable des équipes avec avis décisionnaire aurait dû être généralisée au premier semestre 2013 à l'ensemble des EPLE concernés au lieu d'imposer la décision et ce contre l'avis du CTA et du CAEN particulièrement celui de la FSU dans ces instances.

Mme le Recteur a rappelé qu'elle refusait l'attrition progressive de Camille Claudel. En clair, pas de déménagement à la découpe! A suivre.

Décentralisation

Problème de méthode également dans la consultation préalable du CCREFP avant le CTA de janvier sur les ouvertures/fermetures de sections de la Voie Pro qui dessaisit de fait l'Education Nationale de ses prérogatives.

E-Learning

Une expérimentation de E-Learning est en cours pour l'apprentissage de l'italien en LV2 pour les élèves ayant débuté dans cette discipline à la fois sous la forme virtuelle et présentielle(adulte auprès des élèves).

Orientation

Malgré les fortes demandes d'entrées en 3ème Prépa PRO puis en CAP, l'objectif rectoral reste le Niveau III via les sections de LGT.

Nous avons rappelé que la réforme du BAC Pro

en 3 ans soutenue par certaines OS avait fragilisé les acquisitions de nos élèves de la voie pro particulièrement en Enseignement Général ce qui amenuisait leur réussite dans les poursuites d'études.

Apprentissage

Nous sommes intervenus pour rappeler la progression de l'apprentissage notamment dans nos établissements (CFA-ENA) et les nouveaux objectifs nationaux d'accroissement du nombre d'apprentis (+50% en CFA-ENA aux niveaux CAP et BAC PRO alors que les organisations patronales défendent la montée en charge vers les niveaux III, II et I).

Effectifs

La stabilité est envisagée pour la rentrée 2014 mais il faudra voir le détail de sections en janvier. On note toujours un déséquilibre de la voie Pro Public/privé en Haute Loire où le privé totalise 45% des effectifs contre une moyenne académique de 21%!

Erosion des effectifs de BAC PRO

Comme l'année passée , on constate une diminution de 8% des effectifs de Bac Pro entre la 2de et la terminale surtout sensible après la certification intermédiaire .Hypothèses: décrochage ou apprentissage?

Il nous a été dit : "il faudra faire un suivi de cohorte".

Frais de Déplacements

La question de leur remboursement et des titres de transport gratuits a été posée en particulier pour les collègues partant élaborer des sujets ou corriger hors de l'académie. Les services ont dit qu'ils traitaient de plus en plus vite les remboursements dépendants de l'Académie mais qu'ils n'avaient pas la main sur tous les remboursements.

A noter que l'enveloppe frais de déplacements comprend celle de la formation. Le budget de fonctionnement étant contraint ceci explique cela.

Stéphane ZAPORA , Membre SNUEP-FSU au CTA, PLP Lettres-Histoire

**Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien!**

**DÉCLARATION
DU SNUEP-FSU
A LA CAPA DE CHANGEMENT
D'ÉCHELON
DU MARDI 05 NOVEMBRE 2013**

Le SNUEP-FSU Clermont-Ferrand profite de la tenue de cette CAPA pour rappeler son analyse de la procédure de changement d'échelon : **alors que le pouvoir d'achat des enseignants ne cesse de baisser au fil des augmentations de cotisations et du « gel du point d'indice »** qui, combiné à l'inflation, se transforme en réalité en baisse de salaire, le changement d'échelon devient in fine le seul moyen d'améliorer le traitement des professeurs.

Or ce système est particulièrement mal pensé et injuste, en ce sens qu'il met le « mérite » au centre des notes, sans prendre en compte les disparités entre disciplines, établissements et académies, et repose sur un système mathématique de quota complètement arbitraire et qui met sur la touche chaque année des enseignants de valeur, pour un dixième de point au 5ème échelon, voire parfois, comme au 11ème échelon cette année -pourtant décisif pour le passage à la hors-classe- pour une raison d'ancienneté dans le grade alors que les collègues étaient à égalité de points.

Le SNUEP-FSU et sa fédération portent comme mandat de découpler l'avancement de la notation, afin de permettre à toutes et tous une promotion au rythme le plus soutenu tout en conservant la nature initiale des inspections, à savoir le conseil et l'aide pédagogiques plus que la promesse d'une carotte...ou d'un coup de bâton !

Concernant la promotion 2013, nous notons

que le déséquilibre entre disciplines se poursuit mais se transforme : alors que l'an passé l'enseignement général était sous-représenté, c'est l'inverse qui se produit cette année avec 45 % d'enseignants de matières générales promus, alors que ces disciplines représentent environ 40 % des PLP CN : **en combinant 2012 & 2013, nous retrouvons donc un certain équilibre.**

De même, le nombre d'inspections demeure similaire à celui des années antérieures : la volonté de M. le Secrétaire Général d'augmenter le nombre d'inspections n'a donc pas pu être menée à bien. **Nous regrettons par exemple que plus de 10 PLP Classe Normale n'aient jamais été inspectés dans l'académie, ou que 77 n'aient pas été visités par des IEN depuis 2008, entravant considérablement leur possible progression de carrière.**

En attendant une hypothétique refonte complète du système, le SNUEP-FSU rappelle sa proposition pour optimiser le processus existant : **augmenter automatiquement la note des collègues et disciplines « oubliés » par le corps d'inspection. Loin d'être utopique et saugrenu, ce procédé a été mis en place avec succès par les Recteurs des académies de Toulouse et de Créteil.**

Pour le SNUEP-FSU Clermont-Ferrand,
U. Trévisiol, PLP lettres-histoire



Note du dernier promu (sur 100)

	4 au 5	5 au 6	6 au 7	7 au 8	8 au 9	9 au 10	10 au 11
Grand Choix	72	75,3	77,5	81,5	83,4	88	90
Nombre de promus/nombre de promouvables	3/10	4/14	7/22	13/44	12/39	15/51	12/39
Choix		72,5	76,5	79,3	82,1	85,5	88
Nombre de promus/nombre de promouvables		5/8	16/22	22/30	25/36	24/34	17/24
Hausse salaire par mois (en brut)	+102 euros	+65 euros	+130 euros	+167 euros	+167 euros	+208 euros	+213 euros

Choix & ancienneté sont confondus à cet échelon

F.S.U.
ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND

COMPARATIF DE CARRIERE :

Etre promu toute sa carrière à l'ancienneté représente un manque à gagner de 16 000 euros !

Passage d'échelon	Ancienneté	Choix		Grand Choix	
	Durée avant promotion	Durée avant promotion	Salaire supplémentaire cumulé // ancienneté	Durée avant promotion	Salaire supplémentaire cumulé // ancienneté
3 à 4	1 an	1 an		1 an	
4 à 5	2 ans & 6 mois	2 ans & 6 mois		2 ans	471 euros
5 à 6	<u>3 ans & 6 mois</u>	3 ans	471 euros	<u>2 ans & 6 mois</u>	942 euros
6 à 7	3 ans & 6 mois	3 ans	600 euros	2 ans & 6 mois	1200 euros
7 à 8	3 ans & 6 mois	3 ans	771 euros	2 ans & 6 mois	1542 euros
8 à 9	4 ans & 6 mois	4 ans	771 euros	2 ans & 6 mois	3084 euros
9 à 10	5 ans	4 ans	1927 euros	3 ans	3855 euros
10 à 11	5 ans & 6 mois	4 ans & 6 mois	1970 euros	3 ans	4926 euros
TOTAL CLASSE NORMALE	29 ans	25 ans	6510 euros	18 ans	16 000 euros

Devinette

-Mon établissement devrait fermer partiellement en 2014 ou plus tard...
-Les sections de mon LP devraient migrer vers un lycée technique, un LP ou un nouvel hypothétique LP de l'agglomération clermontoise...pour la « mixité sociale » bien sûr...

-Tout en dégradant l'identité de mon collectif de travail

-Tout en bouleversant mes conditions de travail et d'existence

Je suis...

Je suis...

Je suis un personnel des LP Vercingétorix de Romagnat, Camille Claudel et Marie Curie de Clermont-Ferrand !



SNUEP-FSU : le syndicat des PLP de la FSU !

Vos correspondants académiques :

-Secrétaire Académique , membre du CTA, du CCREFP, du CAEN et du CFA-ENA : **Stéphane ZAPORA** Tel : 06.85.51.46.79

-Secrétaire Académique Adjoint, Commissaire Paritaire Académique, suivi des stagiaires, membre de la Commission d'Action Sociale rectorale :
Ugo TRÉVISIOL Tel : 06.25.07.66.83

Secrétaire Académique Adjointe, **Florence FLUDER**

Courriels : **snuep.clermont@gmail.com**
stephane.zapora@voila.fr

Toute l'info académique sur notre blog : **snuep-clermont.ek.la**

Suivez-nous sur Twitter : **https://twitter.com/#!/SNUEP_Clermont**

Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien !



SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRÉ - S.N.E.S. (F.S.U.)

Section académique de Clermont - 29 rue Gabriel Péri - 63000 CLERMONT-FERRAND

Contacts : Tél. 04 73 36 01 67 - Fax 04 73 36 07 77 - E-mail : s3cle@snes.edu

Site internet : <http://www.clermont.snes.edu>

Publication de la Section Académique du S.N.E.S. - C.P.P.A.P. : 1110 S 05602

DP : Patrick LEBRUN

Imprimé par nos soins - Prix au n° : 0,46 €, abonnement annuel : 7,62 € suppléments inclus

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNES.

Conformément à la loi du 08.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNES

